

Opération nationale concertée **Alcool-Drogues 2020**

du 27 novembre 2020 au 4 janvier 2021



COMMUNIQUÉ

LANCEMENT DE L'OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE ALCOOL-DROGUES

L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifiera ses interventions, du 27 novembre 2020 au 4 janvier 2021, dans le cadre d'une opération nationale concertée ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue.

En plus des points de contrôle routier qui se tiendront sur l'ensemble du territoire québécois, une campagne de sensibilisation sera déployée notamment sur les différentes plateformes des médias sociaux des organisations policières et de la SAAQ. Cette campagne vise à rappeler aux conducteurs les conséquences de la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou la combinaison des deux. Rappelons que dans le contexte sanitaire actuel, il n'y aura pas de service de raccompagnement durant le temps des fêtes.

Le saviez-vous?

Malgré les campagnes de sensibilisation, la présence policière et les nombreuses options disponibles pour éviter de prendre le volant, chaque année, de 2014 à 2018, les collisions attribuables à l'alcool ont causé en moyenne :

- 90 décès (26 % du total des décès annuels);
- 210 blessés graves (13 % du total des blessés graves);
- 1 750 blessés légers sur les routes du Québec (5 % du total des blessés légers).

De 2014 à 2018, chez les conducteurs décédés dans une collision de la route au Québec :

- 36 % des conducteurs avaient des drogues licites ou illicites dans le sang;
- 21 % des conducteurs avaient du cannabis dans le sang :
 - ◇ 37 % de ceux âgés de 16 à 24 ans avaient du cannabis dans le sang;
 - ◇ 18 % de ceux âgés de 25 ans ou plus avaient du cannabis dans le sang.

Cette opération nationale concertée est organisée dans le cadre d'un partenariat entre la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, l'Association des directeurs de police du Québec, la SAAQ et Contrôle routier Québec.

Pour plus d'information sur cette opération, nous invitons le public à consulter [le fil Twitter](#) et [la page Facebook](#) de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la [SAAQ](#).